

RENAUD REMOND-TEISSIER

LES LIVRES PHILOSOPHIQUES  
FANTÔMES



Hermann copyright NS 711 - oct 2024  
Ne pas diffuser ni reproduire sans autorisation



Hermann copyright NS 711 - oct 2024  
Ne pas diffuser ni reproduire sans autorisation



À *Élodie, Marguerite, Abigaëlle et Nathanaël.*

« Tout grand esprit fait dans sa vie deux œuvres :  
son œuvre de vivant et son œuvre de fantôme ».

Victor Hugo, *Le Livre des tables.*

Hermann copyright NS 711 - oct 2024  
Ne pas diffuser ni reproduire sans autorisation



Hermann copyright NS 711 - oct 2024  
Ne pas diffuser ni reproduire sans autorisation



## INTRODUCTION

Les livres illisibles d'Épicure contenus, sous la forme de rouleaux calcinés, dans la bibliothèque de la villa d'Herculanum, la *République* de Diogène de Sinope, les traités disparus de Descartes, le dernier manuscrit de Walter Benjamin, perdu au moment de son suicide à Portbou, l'*Apologie justificative de son départ de la synagogue*, rédigée par Spinoza au moment de son exclusion de la communauté juive (*herem*) d'Amsterdam, mais qui n'a pas été retenue par le cercle qui a édité les *Œuvres Posthumes* en 1677, l'énigmatique leçon *Sur le bien* lue par Platon, tant d'autres œuvres philosophiques : les livres fantômes hantent l'histoire de la philosophie. On trouve une première occurrence du terme fantôme associé à l'écriture chez Platon, à l'occasion du mythe de Theuth, dans le *Phèdre*. Le mot survient dans la réponse du roi Thammous face à l'invention de l'écriture comme technique qui sauvera le savoir de l'oubli : « Tu veux parler du discours de celui qui sait, discours vivant et doté d'une âme, ce discours, dont, en toute justice, on pourrait dire que le discours écrit est en quelque sorte un *eidôlon* (εἰδῶλον)<sup>1</sup>. » Luc Brisson a traduit *eidôlon* par « image », Léon Robin par « simulacre ». *Eidôlon* peut signifier le portrait, l'image à la surface du miroir ou de l'eau. Le terme renvoie aux notions de ressemblance ou d'apparition. Le terme a également le sens figuré de l'image conçue dans l'esprit, par exemple en imagination. Il signifie enfin le fantôme, l'apparition d'un défunt, le double transparent d'un être vivant vidé de sa substance. Platon utilise le terme en liaison étroite avec

---

1. Platon, *Phèdre*, Paris, GF, trad. Brisson, p. 181. Nous remercions Létitia Mouze d'avoir attiré notre attention sur le terme εἰδῶλον.

l'écrit. Le discours tracé sur un rouleau de papyrus n'est que l'*image-fantôme* du « même » discours écrit dans l'âme de son auteur : un double du véritable discours « vivant et animé » du philosophe.

## I. SPECTRES, FANTÔMES, REVENANTS

Les livres fantômes désignent les ouvrages manquants, perdus ou détruits, parfois simplement « troués » (lorsque des pages ont disparu), mais qui persistent à hanter l'histoire de la pensée philosophique à travers leur mention à l'intérieur d'autres livres. Les livres fantômes se distinguent ainsi des livres imaginaires, œuvres philosophiques fictives évoquées à l'occasion d'un roman. La hantise n'est pas un simple fait d'imagination : elle suppose l'existence objective d'un objet tangible, qui a disparu, mais qui continue de « visiter » l'histoire de la pensée sous une forme affaiblie d'existence, par des références, des témoignages indirects et allusifs (parfois seul le titre est indiqué), des citations, des commentaires, des tentatives de réfutation. Le livre fantôme, en tant que tel, doit avoir existé de façon effective : il n'est ni virtuel, ni seulement possible.

Le terme « fantôme » est polysémique. Évoquons cinq de ses acceptions.

- 1. Il désigne une vision désincarnée, impalpable, signalant le retour d'un être décédé. Le fantôme n'est ni tout à fait le revenant, ni le spectre : une gradation dans la matérialité les sépare. Les revenants sont des apparitions d'un individu mort sous une forme identique à celle qu'on lui connaissait de son vivant. Comme le terme l'indique, le revenant est le retour du mort en quelque sorte « réanimé ». Le spectre est une apparition lumineuse. Ontologiquement incertaine, la phénoménalité du spectre est essentiellement optique, à la limite de l'hallucination. L'apparition spectrale flotte au-dessus du sol. Proche de l'ectoplasme, le fantôme manifeste une inscription

Hermann copyright NS 711 - oct 2024  
Ne pas diffuser ni reproduire sans autorisation

- ontologique incertaine, qui ne peut être reconduite ni au mort-vivant ni à l'apparition optique dénuée de chair.
- 2. Par analogie, le fantôme désigne le souvenir persistant, voire obsessionnel, d'un événement passé : rémanence du passé dans le présent.
  - 3. Le terme appartient également au vocabulaire du fonctionnement des bibliothèques. Il désigne la fiche signalant un livre absent, comportant sa cote.
  - 4. En anglais, le terme *ghostwriting* désigne l'écriture d'un texte par un rédacteur pour le compte d'une autre personne, qui sera officiellement considérée comme l'auteur du texte. Le *ghostwriter* est l'auteur anonyme d'un texte signé par un autre (à la manière du « logographe » qui rédigeait des plaidoiries pour autrui dans l'Antiquité).
  - 5. Le membre fantôme, en médecine, désigne la perception illusoire d'un membre amputé. Le terme remonte aux travaux de Silas Weir Mitchell, dans les années 1870. Soit « la sensation hallucinatoire de posséder toujours un membre en dépit de son amputation », selon le neurologue Oliver Sacks<sup>2</sup>.

À chaque fois, le terme renvoie à la persistance de l'absence au sein du présent ainsi qu'à des modes paradoxaux de manifestation. Par extension, le terme peut servir à qualifier des réalités délaissées. Soit parce qu'elles sont abandonnées, désertées ou inutiles : on parlera ainsi de stations fantômes au sein du réseau métropolitain, ou de villes fantômes. Soit parce qu'elles ont disparu ou bien sont devenues introuvables : une île fantôme. La métaphore du fantôme sert également à caractériser une réalité dissimulée, inapparente (ainsi du cabinet fantôme lorsqu'une instance officieuse exerce un pouvoir occulte), clandestine (détenus fantômes). Un vaisseau fantôme est un

---

2. Oliver Sacks, *L'Odeur du si bémol. L'univers des hallucinations* (2012), Éditions du Seuil, Points essais, 2014, p. 311 (chap. « Fantômes, ombres et spectres sensoriels »).

navire maudit errant sur les océans, conduit par un équipage de squelettes et de spectres. Le nom de *poltergeist*, dans la culture populaire, renvoie quant à lui aux bruits dépourvus de cause physique manifeste, aux déplacements inexplicables d'objets, aux perturbations d'appareils électriques.

Les livres fantômes ne sont pas définitivement engloutis par le temps : leurs traces subsistent, logées à l'intérieur d'autres livres. Cette médiation permet de lever en partie l'impossibilité de leur commentaire. Quels pouvoirs de hantise exercent-ils ? L'enjeu n'est pas ici la recension, potentiellement interminable, des livres disparus. La bibliothèque invisible des livres qui manquent est incommensurable de la bibliothèque philosophique tangible. Le problème ne porte pas prioritairement sur l'histoire des livres et les péripéties de leur non-transmission. Tout au plus tenterons-nous de sonder l'ampleur de la perte. Ce qui nous intéresse, c'est la lecture, et ce que la citation, le commentaire et l'interprétation des livres qui manquent apprennent des différents régimes de lecture des livres philosophiques.

## 2. LIVRES FANTÔMES OU TEXTES FANTÔMES ?

### 2. 1. Première distinction

Livres fantômes, plutôt que textes fantômes. Les deux objets doivent être distingués. Un livre est un objet matériel, codex ou rouleau-*volumen*. D.F. McKenzie attribue au texte une extension plus vaste. Si le livre renvoie aux différentes incarnations matérielles successives qui ont accompagné (jusqu'au livre numérique) l'histoire de l'écrit et de l'imprimé, le texte recouvre de son côté une quantité de supports plus considérable, dès lors que ces supports transmettent un ensemble de significations offertes au déchiffrement. En ce sens, les cartes ou les émissions audiovisuelles peuvent être traitées comme

des textes<sup>3</sup>. Dans cette perspective, le livre, comme volume tangible, est moins l'objet qui contient le texte, qu'un sous-ensemble contenu par la notion de texte, dont il n'est qu'un cas particulier de matérialisation. Cette distinction conduit à séparer ce que la langue ordinaire confond (lorsqu'un écrivain prétend « écrire un livre »).

La distinction du texte et du livre n'exclut pas une solidarité de destin. L'état physique de conservation des livres renseigne sur certains aspects de l'histoire des textes. On peut déduire de l'existence d'un grand nombre d'exemplaires issus de la tradition manuscrite l'intérêt que les auteurs du passé reconnaissent au texte qu'ils portaient. Les livres régulièrement recopiés portent des textes fréquemment lus et étudiés. À l'inverse, la vétusté, la mutilation ou la rareté d'un livre sont des signes possibles – mais il ne s'agit pas d'un indice infaillible – de textes moins fréquentés. La disparition des livres dit quelque chose de la réception des textes, sans se confondre avec elle.

---

3. Roger Chartier propose de « défaire le lien noué par la tradition lettrée entre le texte et le livre. En effet, tout texte n'est pas nécessairement donné dans la forme du livre : [...] les données informatisées ou numérisées sont autant de “non book texts” qui mobilisent les ressources du langage sans pour autant appartenir à la classe des objets imprimés. Mais, plus encore, il est des textes qui ne supposent aucunement l'utilisation du langage verbal : l'image sous toutes ses formes, la carte géographique, les partitions musicales, le territoire lui-même, doivent être considérés comme des “non verbal texts”. Ce qui autorise à désigner comme “textes” ces diverses productions est le fait qu'elles sont construites à partir de signes dont la signification est fixée par convention et qu'elles constituent des systèmes symboliques proposées à l'interprétation. Le langage verbal, écrit ou oral, n'est pas le seul qui obéisse à un fonctionnement sémantique. De là, l'extension nécessaire de la catégorie de texte », R. Chartier, préface à D.F. McKenzie, *La Bibliographie et la sociologie des textes*, Éditions du Cercle de la Librairie, 1991, p. 5-6. McKenzie affirme ainsi : « Sous le terme “textes”, j'entends inclure toutes les informations verbales, visuelles, orales ou numériques, sous la forme de cartes, de pages imprimées, de partitions, d'archives sonores, de films, de cassettes vidéo, de banques de données informatiques, bref de tout ce qui va de l'épigraphie aux techniques les plus avancées de discographie » (p. 30).

Hermann copyright NS 711 - oct 2024  
Ne pas diffuser ni reproduire sans autorisation

Enfin, s'il est légitime d'étendre la notion de texte au-delà des ouvrages manuscrits et imprimés, c'est qu'une telle extension prend acte de l'émancipation des systèmes conceptuels, de l'écrit et des productions de l'esprit à l'encontre de l'objet-livre. Le livre fantôme, c'est aussi l'histoire d'un objet-support en butte au processus de numérisation des textes.

## 2. 2. Deuxième distinction

Outre la distinction séparant les concepts de texte et de livre, une deuxième raison conduit à parler de livres fantômes, plutôt que de textes fantômes. Cette dernière expression a en effet été forgée par Michel Charles<sup>4</sup>. Le « texte fantôme » est étroitement corrélé à la catégorie de « texte potentiel », qui renvoie à l'ensemble des bifurcations possibles qui se sont présentées à l'auteur au cours de l'écriture, virtualités qui n'ont pas été retenues, mais dont Charles montre, à la lisière de la critique génétique des textes, qu'il est possible d'en cerner des traces à la surface de la version, sinon définitive, du moins finale. Ces possibilités d'embranchements vers un autre texte n'ont pas toutes disparu. Une multiplicité de textes digressifs inaccomplis peut être aperçue dans la version publiée, qui ne représente qu'un de ces possibles restitué à sa contingence. Si l'écrivain a affaire à la série des « textes potentiels », la virtualité influente de ce qui n'a pas été écrit produit aussi des effets de lecture. À savoir le surgissement de « textes fantômes », notion qui désigne les manières multiples dont les lecteurs hallucinent certains éléments plus ou moins étendus du récit, au-delà de ce qui a été factuellement écrit. Ces distinctions sont évidemment fertiles; mais parce qu'elles portent vers d'autres questions, nous ne voulons pas nous approprier la notion de Charles, en en détournant le sens.

---

4. Michel Charles, *Introduction à l'étude des textes*, Paris, Seuil, 1995.

### 2. 3. *Troisième distinction*

Une troisième raison conduit à privilégier la notion de livre fantôme à celle de texte fantôme. Un même texte s'incarne en une multiplicité d'objets possibles que le lecteur tient, parfois à tort, pour le « même » livre. Est-ce pourtant le cas ? Les procédés techniques d'impression et de reproduction mécaniques permettent de standardiser les exemplaires d'une même édition, et de les tenir pour interchangeables, comme s'il s'agissait d'un seul et même objet. Mais s'intéresser aux livres, plutôt qu'aux textes, exige de rester attentif aux variations séparant ces différentes incarnations (variations d'une copie manuscrite à une autre avant l'invention de l'imprimerie ; variations entre les différentes éditions d'un « même » texte depuis), en tant qu'elles produisent des effets sémantiques. Lorsque l'original autographe a disparu, avons-nous affaire à un livre fantôme, dont la fidélité à l'exemplaire singulier que nous feuilletons reste par définition incertaine ? La notion de livre fantôme atteindrait là son extension maximale. Elle porte à sa plus grande radicalité la question de la nature du livre, dans ses rapports au texte d'une part, au lecteur d'autre part.

## 3. TROIS AXES PROBLÉMATIQUES

Il est possible de distribuer les livres fantômes en fonction des types d'infection qu'ils produisent au sein des « livres hôtes ». Les intentions des citateurs sont diverses. Certains auteurs commentent plus ou moins longuement un livre déterminé. D'autres font allusion à la personne du philosophe, en livrent des aspects biographiques, ou des éléments de doctrine. Un extrait estimé authentique n'est pas un témoignage qui résume une doctrine, en la reformulant, sans citations démarquées. Certains livres hôtes ont un accès direct au livre désormais disparu. D'autres utilisent des compilations et des florilèges. Comment les livres fantômes reviennent-ils

à l'intérieur des livres qui les mentionnent? Les livres « revenants » produisent-ils des effets de distorsion sémantique observables? Dans quels sens? L'incorporation de fragments étrangers au sein d'un raisonnement philosophique peut-elle en altérer la signification initiale? L'incorporation ou la greffe peuvent-elles « prendre le dessus » sur l'organisme hôte (le texte cité affectant le texte qui le transporte)?

Trois types de questions nous intéressent.

*Premier axe* : Le premier type de problème porte sur la question de la lecture. La lecture de livres philosophiques fantômes implique-t-elle des incidences particulières?

Les trous et les blancs aléatoirement dispersés à la surface des livres philosophiques fantômes n'ont rien à voir avec l'implicite ou le « sous-texte » qui relèvent du pouvoir de suggestion d'un auteur. Bien des lectures philosophiques reposent sans doute sur une telle méprise. Faut-il pour autant refuser au lecteur, dans le cas des livres disparus, tout espace d'invention et de réécriture? Le lecteur a parfois été institué co-auteur du texte : instance implicite instituée par le texte et capable de coopérer à l'actualisation de son sens, toujours allusif<sup>5</sup>. Les livres fantômes déstabilisent la pertinence d'une telle perspective. Ils nous placent devant un texte que nul auteur n'avait prévu. Au lecteur implicite institué par l'auteur, se substitue, par les aléas de la transmission et de la perte, un lecteur nouveau, impliqué par l'inachèvement historique du texte. C'est à l'enchâssement de trois niveaux de déchiffrement du livre que nous nous trouvons confrontés. Le livre initial, tel que l'a rédigé l'auteur, s'adressait à un lecteur implicitement requis pour l'actualisation de la signification de l'ouvrage. À un deuxième niveau, le temps, à travers une multitude d'événements, a altéré l'état physique du livre. Des trous ont été percés à sa surface, portant atteinte à l'intégrité du texte : fragments de preuves décapitées, méandres et non-linéarité

5. Wolfgang Iser, *L'acte de lecture, théorie de l'effet esthétique* (1976), Éditions Mardaga, 1997.

du discours, démonstrations inachevées, désordre des idées aléatoirement sauvées de l'oubli. Enfin, à un troisième niveau, certains fragments survivent à la destruction grâce à d'autres livres, à travers la citation, la référence ou le témoignage. La transmission indirecte leur a permis de subsister, mais elle induit des effets de hantise, comme autant de distorsions sémantiques. Le lecteur implicite du texte initial, désormais inaccessible, est entrelacé au lecteur implicite du livre qui cite le premier. Ces lecteurs peuvent-ils coïncider? Une troisième figure du lecteur (ou un troisième niveau de lecture) apparaît encore. Il est illusoire de prétendre pouvoir lire naïvement Héraclite, en en extrayant les aphorismes du contexte où ils sont « enracinés ». La citation est inséparable d'une intention philosophique qui en détermine la signification et en oriente la lecture. Hallucinons-nous les textes, lorsque nous croyons les lire? Qu'en est-il du fantasme et de la construction rétrospective dans l'acte de lire et de commenter? Comment joue la raréfaction involontaire de la matière philosophique?

*Deuxième axe.* Les livres fantômes, que nous ne pouvons lire directement, conduisent à interroger les objets « livre » et « lecture ». De prime abord, les livres fantômes désignent les volumes constitutifs d'une vaste bibliothèque invisible. Mais la notion ne traverse-t-elle pas chaque livre?

Le livre fantôme conduit à se demander ce que la « non-lecture » révèle de la lecture elle-même. Qu'est-ce que lire? Commenter un livre fantôme, c'est entreprendre d'interpréter un texte discontinu et fragmentaire. La lecture du livre fantôme implique donc des enjeux spécifiques liés à son statut d'objet révolu. En quoi la notion de livre fantôme peut-elle alors s'étendre aux livres réels? Tout livre n'est-il pas un livre fantôme?

Roger Chartier<sup>6</sup> a attiré l'attention sur la possible dispersion d'un « même » texte entre l'original perdu, le manuscrit

---

6. Roger Chartier, *La Main de l'auteur et l'esprit de l'imprimeur*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2015.

autographe (le « texte-source ») et ses incarnations imprimées. Chaque support produit des variations. De nombreux manuscrits d'œuvres anciennes sont postérieurs de plusieurs siècles au manuscrit autographe perdu. Un tel constat conduit au problème du statut, essentiel ou contingent, de l'incarnation du livre. Les textes philosophiques possèdent-ils une existence idéale, indépendante de leurs matérialisations successives, tributaires du temps et d'une multitude de métiers et d'intervenants (copistes, typographes, correcteurs, libraires, éditeurs...) différents de l'auteur? Les incarnations imprimées d'un même texte doivent-elles conduire le lecteur à conjecturer l'existence d'un manuscrit idéal (ici, le texte fantôme)? Ou bien, au contraire, le texte philosophique n'existe-t-il que dans ses formes, dont la matérialité et les écarts altèrent et façonnent le sens? Ces questions rendent incertaines les notions mêmes de livre original (entendu au sens d'une version autographe absolument première, dont l'histoire des livres nous révèle le caractère problématique) et d'origine (entendons par là la pensée du philosophe, dont le livre est censé être l'expression).

*Troisième axe.* Pour n'avoir pas complètement disparu de la bibliothèque philosophique, les livres fantômes n'en représentent pas moins des formes d'existence atténuées ou marginales, parfois à l'extrême lisière du silence et de l'oubli (même si le verdict de la postérité est parfois ambigu, l'influence d'une œuvre philosophique n'étant pas fonction de la quantité de fragments conservés : pour preuves, Héraclite, Épicure, dont très peu de choses restent).

Le livre fantôme révèle les conditions nécessaires d'existence de tout ouvrage écrit. Un livre, pour avoir été publié, ne continue pas d'exister par soi seul, à la manière d'une substance munie des ressources pour persévérer. Le livre fantôme manifeste combien l'existence d'un livre relève d'une création continuée, qui le maintient à chaque instant au-dessus du néant ou de l'effondrement. L'existence d'un livre dépend d'une chaîne variable d'autres agents que l'écrivain : éditeurs et traducteurs, copistes ou métiers divers de l'atelier de typographie, citeurs,

institutions et bibliothèques. Le droit d'exister dépend de ses confirmations extérieures, qui pérennisent la position du livre dans l'être. Le silence autour d'un livre conduit à son annihilation. Les livres fantômes sont précisément les ouvrages qui, dans le passé, sont restés en souffrance d'une telle « consolidation ». L'enjeu est ainsi double. D'abord tenter de percevoir et de décrire l'influence assourdie, pour ne pas dire invisible, des livres fantômes. Discerner leur influence secrète et souterraine, mais effective. Il s'agit aussi de porter secours aux livres fantômes proches de l'inexistence. Certains livres fantômes *mainstream* sont sauvés par là même. Mais quel est le droit à l'existence de l'immense cohorte des livres fantômes privés de postérité, souvent jugés mineurs ?

Les conditions historiques et matérielles de la survie des livres sont capitales. En dépit du tri opéré par la postérité, parfois du scepticisme à leur encontre, les livres fantômes revendiquent le droit de persévérer dans l'existence. Au nom de quelle légitimité ? Privée d'assise passée, l'existence des livres fantômes tire sa légitimité de l'avenir.

D'autres livres, qui n'ont pas encore été écrits, seront plus tard de tels intercesseurs, par effet rétroactif. L'espace de la bibliothèque est la condition matérielle première d'une telle possibilité future. Les bibliothèques sont des espaces de transmission autant, sinon plus, que de conservation. La valeur d'un livre ne saurait être exclusivement mesurée à l'aune de notre actualité ou de son retentissement passé. Certains ouvrages font preuve d'une immense patience avant de révéler leur valeur. Leur fertilité peut s'avérer extraordinairement différée, et nous ne pouvons guère anticiper un tel délai. La bibliothèque est un tel lieu d'attente à destination du futur. Les livres y attendent un lecteur à venir. En ce sens, l'histoire philosophique n'épouse pas la linéarité continue. Elle procède par chocs et rencontres, par la mise en relation de livres temporellement distants, séparés par de longues périodes de latence. L'histoire met en résonance deux événements philosophiques distants, temporellement séparés, mais consonants.

Certains livres attendent de l'avenir la révélation de leur sens. Dans un texte paradoxal, consacré aux diverses modalités de la notion d'influence littéraire<sup>7</sup>, Pierre Bayard reprenait l'idée d'origine oulipienne de plagiat par anticipation, définie comme le « fait de s'inspirer, en le dissimulant, des œuvres d'un écrivain postérieur<sup>8</sup> ». Pierre Bayard distinguait ainsi le « revenant » – « écrivain du passé avec lequel un écrivain entretient un dialogue » – et le « survenant » – « écrivain de l'avenir avec lequel un écrivain entretient un dialogue<sup>9</sup> ». Certains livres sont ainsi porteurs de traces du futur, non parce qu'ils seraient le fait de précurseurs, mais parce qu'ils plagieraient des survenants, « qui sont [...] privés d'existence, non pour l'avoir perdue, comme nos prédécesseurs, mais pour ne pas l'avoir encore reçue<sup>10</sup> ». Les survenants sont des existences fantomatiques : ils sont des fantômes, temporellement ambigus, de livres à venir. Au-delà du caractère anachronique (l'après précède l'avant) du livre de Bayard, l'intérêt de cette inversion du cours du temps réside dans le dialogue institué entre trois bibliothèques : la bibliothèque universelle aux rayons garnis de volumes tangibles, la bibliothèque invisible hantée de livres fantômes, enfin la non moins vaste bibliothèque de tous les livres futurs.

---

7. Pierre Bayard, *Le Plagiat par anticipation*, Paris, Minuit, 2009.

8. *Ibid.*, p. 154.

9. *Loc. cit.*

10. *Ibid.*, p. 100.